



Au conseil intercommunal de l'ASIPE

Préavis No 10/2025

Rapport de la commission des finances sur le
Préavis 10/2025 – Crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2025

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances composée de :

- Mme Mireille Gentil
- Mme Dominique Gilliand
- Mme Sophie Oguey
- Mme Sandra Savary
- M. François Vessaz (président-rapporteur).

a rencontré une délégation du Codir en date du 4 novembre 2025. Lors de cette séance M. Thévoz, de la société PeakAdvisory SA, a également présenté les conclusions de son rapport sur les charges salariales.

1. Contexte

Lors de l'étude du budget 2026, la commission des finances s'est interrogée sur l'augmentation générale des charges, et plus particulièrement sur celle des charges salariales (comptes 30XX.XXXX). Le Codir a alors avancé l'hypothèse que la hausse observée entre les budgets 2025 et 2026 pour ces comptes provenait, d'une part d'une sous-estimation du budget 2025 et, d'autre part, la transition vers MCH2 ainsi que du changement du logiciel comptable récemment effectué.

Afin d'avoir une meilleure compréhension de l'évolution des charges salariales dans le contexte de ces transitions, le Codir a proposé de mandater la société PeakAdvisory SA pour réaliser un audit à ce sujet. L'objectif était d'analyser spécifiquement les comptes 30XX.XXXX, leur augmentation entre les budgets 2025 et 2026 et, si nécessaire, d'identifier un crédit complémentaire à inscrire au budget 2025 pour les postes ayant été sous-estimés.

2. Considérations

Selon les projections réalisées par PeakAdvisory SA, les comptes 30XX.XXXX de l'exercice 2025 devraient dépasser globalement le budget initial 2025 d'environ 96'000 CHF, soit 3.1%.

Les dépassements les plus importants concerne principalement les salaires du personnel éducatif des UAPE (Croc'Bonheur, Croc'Baquise, P'tit Bosset et Croc'Odile). La direction justifie essentiellement ces écarts par une sous-estimation des besoins dans le budget 2025, ainsi qu'un volume important d'heures supplémentaires lié à un taux d'absentéisme important au sein des UAPE.

Il serait souhaitable que la commission de gestion s'intéresse à cette problématique d'absentéisme au sein des UAPE, et en particulier à l'identification de ses causes.

Le total des dépassements sur l'ensemble des comptes 30XX.XXXX devrait atteindre 646'000 CHF. Toutefois, certains postes du budget 2025 avaient été surévalués pour un montant de 550'000 CHF, ceci principalement dans le domaine des cotisations sociales. Cette surestimation permet de réduire l'impact global, ramenant ainsi le dépassement net des charges salariales à 96'000 CHF, soit 3.1% des quelque 3 millions de charges salariales budgétées en 2025.

Le Codir a choisi de faire une demande de crédit complémentaire pour quatre postes qui devraient dépasser le montant inscrit au budget de 50'000 CHF ou plus, et d'un poste qui est à la limite. Le montant total de ces dépassements prévus pour ces 5 postes s'élève à 345'298 CHF.

Il serait également souhaitable que la commission de gestion s'intéresse au processus de suivi des charges salariales, ainsi qu'au processus d'établissement du budget pour les postes concernant les charges salariales.

Enfin, la direction de l'ASIPE estime que le coût induit par ce mandat d'audit, ainsi que par le temps consacré par le personnel à rassembler et agréger les données salariales, s'élève à environ 16'000 CHF.

3. Conclusions

On ne peut que regretter d'être mis a posteriori devant le fait accompli de ces dépenses. La commission salue néanmoins la volonté de transparence du Codir ainsi que la qualité du travail réalisé par la société PeakAdvisory SA.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

- Vu le préavis 10/2025 du Comité de direction de l'ASIPE
- Ouï le rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce préavis
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

Article 1 d'approuver le crédit complémentaire d'un montant total de 345'298 CHF au budget de fonctionnement 2025, tel que présenté.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Pour la commission des finances :

Dominique Gilliand

Sandra Savary

Sophie Oguey

Mireille Gentil

François Vessaz (président-rapporteur)